

PEUPLE TRAVAILLEUR,

JOURNAL DÉDIÉ AUX INTÉRÊTS DES CLASSES AGRICOLES ET OUVRIÈRES.

Versez l'instruction sur la tête du Peuple; vous lui devez ce Baptême.

VOL. I.

MONTRÉAL, MARDI, 26 FÉVRIER 1850.

No. 5.



L'AMITIÉ FAIT SON PORTRAIT.

J'ai le visage long et la mine naïve,
Je suis sans finesse et sans art;
Mon teint est fort uni, sa couleur assez vive,
Et je me mets jamais de fard.

Mon abord est civil, j'ai la bouche riante,
Et mes yeux ont mille douceurs;
Mais quoique je sois belle, agréable et charmante,
Je régné sur bien peu de cœurs.

On me protège assez, et presque tous les hommes
Se vantent de suivre mes lois;
Mais que j'en connais peu, dans le siècle où nous sommes,
Dont le cœur répond à mes vœux.

Ceux que je fais aimer d'une flamme fidèle,
Me font l'objet de tous leurs soins;
Et quoique je vieillisse, ils me trouvent fort belle,
Et se m'en estiment pas moins.

On m'accuse souvent d'aimer trop à paraître
Où l'on voit la prospérité;
Cependant, il est vrai qu'on ne peut me connaître
Qu'à un milieu de l'adversité.

FERRAULT.

A UNE JEUNE FILLE.

Va folâtrer dans la prairie,
Où elle encor sans crainte et déjà si jolie !
Après des papillons, en rêvant, je te vois
Courir, d'heure en heure embellie;
Bientôt, ô fleur naissante, ils courront après toi.
F. DELCROIX.

INSTRUCTION POPULAIRE.

DEVOIRS DE LA VIE PRIVÉE.

IV.

[SUITE ET FIN.]

Les membres d'une même famille doivent avoir les uns pour les autres un attachement sincère. Cet attachement s'accroît par cela même que les personnes sont plus intimement unies par les liens du sang. Ainsi, l'affection qui existe entre frère et sœur est un sentiment profond et qui, plus d'une fois, a été fécond en dévouemens sublimes. Combien de familles doivent leur prospérité à l'inaltérable union de frères qui ne se sont jamais quittés, et qui ont mis en commun leurs forces, leur intelligence et leur travail ! Combien de familles, puissantes par leur fortune et leur position, perdraient demain le rang où elles sont placées, si les membres de ces familles se séparaient et brisaient les liens qui les rapprochent. L'union fait donc la force.

Un roi des Scythes, au lit de la mort, ayant appelé ses enfans leur ordonna de rompre un faisceau de flèches; les jeunes gens, quoique robustes, ne l'ayant pu, il le prit à son tour, et l'ayant délié, il brisa facilement chaque flèche séparée: "Mes enfans, leur dit-il, voilà les effets de l'union; unis en faisceau, vous serez invincibles; pris séparément, on pourra vous briser comme ces roseaux."

C'est un devoir de témoigner à un parent un intérêt bienveillant, de lui donner au besoin aide et assistance. Ce devoir nous le remplissons sans peine, et cela parce que les liens du sang exercent sur nous, peut-être même à notre insu, une influence qu'on ne saurait nier sans être de mauvaise foi ou sans avoir un mauvais cœur.

V.

Vous savez, lecteurs, et tout aussi bien que nous, ce qu'on a dit au sujet des amis.

On a dit que les vrais amis étaient fort rares, et cela est vrai; aussi un ami sincère est-il un présent précieux que la providence nous fait; c'est un autre nous-mêmes qui partage et nos joies et nos peines.

Nous sommes souvent trompés en amitié, et, en bonne conscience, cela par notre faute. En effet, à peine un homme nous a-t-il tendu la main, nous croyons avoir un nouvel ami; quelle erreur!

Ce n'est pas cela. Le choix d'un ami n'est pas chose facile.

Si tout en ayant l'air de prétendre à votre amitié, si en vous appelant "mon ami," même "mon cher ami," un homme vous flatte et caresse votre vanité, il n'est pas votre ami.

S'il vous cache sa pensée, s'il n'agit pas avec franchise, il n'est pas votre ami.

Si vous êtes plus puissant que lui, plus riche que lui, et que son amitié ne soit qu'un manteau destiné à couvrir son intérêt, il n'est pas votre ami.

Si vous êtes moins puissant et moins riche que celui dont vous souhaitez être l'ami, prenez garde; c'est un protecteur que vous vous donnez, mais non pas un ami. L'amitié demandée à traiter d'égal à égal.

Un mot encore. Si l'homme que vous voulez prendre pour ami n'est pas un homme honnête et que vous puissiez estimer, que votre cœur se tourne d'un autre côté. L'amitié qui ne s'appuie pas sur l'estime ne saurait être durable, tôt ou tard vous vous repentiriez de votre choix: évitez-vous donc l'occasion d'un repentir.

Maintenant quels sont les devoirs des amis entre eux? Il serait difficile de les préciser, nous dirons seulement: "L'amitié étant un besoin du cœur qui renait sans cesse, elle demande pour ne pas s'affaiblir à être entretenue par des soins et des prévenances réciproques." Rappelons-nous qu'un sage a dit: "Il ne faut pas que l'herbe croisse sur le chemin de l'amitié."

VI.

Quant aux devoirs que les domestiques ont à remplir vis-à-vis leurs maîtres, et que ceux-ci à leur tour doivent observer à l'égard de leurs domestiques, nous les résumerons ainsi:

Les maîtres doivent être justes envers leurs domestiques. S'ils peuvent exiger avec fermeté qu'ils s'acquittent fidèlement de leur service, l'humanité défend de leur imposer un travail au dessus de leur force. Nous devons payer convenablement ceux qui nous servent. N'employons, en leur donnant un ordre, aucune parole dure et méprisante; n'humilions jamais nos domestiques: nous sommes séparés d'eux par un intervalle immense, cela est vrai; mais rappelons-nous

que, comme hommes, ils n'en sont pas moins nos égaux. S'ils éprouvent quelque malheur, qu'ils trouvent auprès de nous secours et protection, surtout s'ils nous ont donné des preuves de leur dévouement, surtout encore s'ils ont vieilli à notre service.

N'oublions pas que nous devons donner à nos domestiques l'exemple des qualités que nous voulons trouver en eux. Il est probable que vous serez bien servis si vous êtes actifs, laborieux et probes. Si vous avez des habitudes d'ordre et de propreté, si votre langage est toujours poli, si vous ordonnez avec bonté, mais sans familiarité, il est probable que vos domestiques vous imiteront, et, en tous cas, vous n'aurez pas à vous reprocher d'avoir été pour eux un mauvais exemple ou un sujet de scandale.

La condition de ceux qui servent serait moins dure si on ne regardait pas toujours au-dessus de soi, si on ne considérait pas les maîtres comme des espèces de tyrans dont il faut secouer le joug et l'autorité. Vous qui servez, si vous n'étiez pas en révolte perpétuelle contre vos maîtres, eh! mon Dieu! vous trouveriez que votre position n'est pas si fâcheuse et que par l'accomplissement de vos devoirs vous pouvez mériter non-seulement la confiance, mais encore l'attachement des personnes qui vous ont à leur service.

Et ces devoirs, après tout, sont-ils donc bien rigoureux, bien effrayans!

Vous devez aimer et respecter vos maîtres.

Vous devez être patients.

Vous devez remplir ponctuellement les ordres qui vous sont donnés et faire avec exactitude l'ouvrage qui vous est confié.

Vous devez être fidèles: la propriété de vos maîtres doit être sacrée pour vous, et vous n'en devez pas plus abuser que s'il s'agissait de choses qui fussent à vous.

Vous devez enfin honorer la maison de vos maîtres: s'il y trouve des enfans, vous devez observer vos paroles, vos discours, vos moindres actions, parce que devant les enfans il faut être réservé, circonspect, et respecter leur candeur et leur innocence.

Voilà vos devoirs; en les observant vous prendrez place parmi les bons serviteurs, et vous trouverez plus facilement de bons maîtres.

Arrêtons-nous ici. En traçant ce tableau des "devoirs de la vie privée," nous comprenons que notre travail est incomplet. C'est à vous, lecteurs, qu'il appartient d'achever ce que nous avons imparfaitement commencé. Écoutez votre conscience, suivez ses inspirations; c'est elle qui saura vous montrer, mieux que nous, tous les devoirs que vous devez accomplir pour mériter l'affection de votre famille et l'estime de la société.

LOGOGRIPE.

A la beauté,

Sur quatre pieds je rends hommage.

A la beauté,

Je plains par ma témérité,

Mon chef à bas, il s'est outragé

Qu'en arrivant je ne ménage

A la beauté.

Le mot de la dernière énigme est, Paris.

LE PEUPLE TRAVAILLEUR.

MONTREAL, MARDI 26 FEVRIER, 1850.

INFLUENCE DE LA LITTERATURE.—Ces qui ont fait de l'histoire leur étude favorite, ne peuvent récuser en doute, que, là où la littérature a été cultivée, là aussi les institutions de tous genres ont fleuri; le haut commerce, l'agriculture venaient tour à tour prouver ses bienfaits! Témoin, la France, l'Angleterre, l'Allemagne et plusieurs autres pays qui sont aujourd'hui florissants sous tous les rapports. En étudiant l'histoire de ces peuples, on y découvre la source de leur prospérité et de leur élévation. A l'influence de la littérature, seule, ils le doivent; sans elle, ils seraient demeurés comme ils étaient, ils n'auraient jamais pu améliorer leur mode d'agriculture et parvenir à un haut point de commerce. Dans un pays comme le Canada, où tout encore est à son enfance, on ne peut cependant trop reconnaître les bienfaits de la littérature.— Sans les émigrés qui nous furent envoyés par la France et l'Angleterre pour faire prospérer le pays, nous serions plus en retard. Ces personnes envoyées, la plupart instruites, et étant au fait de la manière de procéder à la fondation d'une colonie, surent faire valoir les institutions de leurs pays, et par là même les colons suivirent leurs traces.

Lorsqu'en Canada la littérature aura fait de suffisants progrès, alors nous pourrons marcher seuls, et marcher avec succès dans l'illustre carrière des arts! Espérons qu'avant peu, nous serons au même point de grandeur que nos voisins des Etats-Unis. Cette république compte déjà plusieurs institutions florissantes, des manufactures de tout genre, d'étoffes, de soieries, de drap, etc. Ils ont tout enfin chez eux capables de marcher, avec la certitude de réussir dans tout ce qu'ils entreprennent. La prospérité d'un pays dépend de l'éducation de ses habitants, et puis ensuite, de son gouvernement; car, si ce dernier sait adopter de moyens sages et pacifiques, alors ce pays fera de rapides progrès. Tout prospère! L'émigré qui laisse son pays pour venir s'y établir, pour venir y passer ses jours, éprouvera plus de zèle alors à s'approprier un bien foncier.

En lisant les différentes histoires des nations, l'on voit que leurs systèmes d'éducation, plus que toutes autres choses, ont contribué beaucoup à l'état prospère et brillant à laquelle ils sont parvenus. Ce n'est pas que la nature est différente ailleurs; du tout, l'homme est le même partout. Prenons par exemple l'enfant des forêts et l'enfant des villes, et en les comparant l'on verra chez l'un et l'autre la même intelligence précoce, mais lorsque nous considérons leurs qualités sociales, alors on voit que le dernier, qui a été plus en relation avec le monde civilisé, approche plus de son créateur.— En reportant successivement nos regards sur les âges antiques, et puis ensuite, vers nos jours, on voit que les peuples chez qui la littérature a été portée au plus haut point, ont toujours le plus brillé. En Grèce, nous voyons qu'aussitôt que les lois de Licurgue furent introduites, ce pays atteint le plus haut point de grandeur et de civilisation. Lacedemone obtint son indépendance. A Athènes, les écoles de toutes espèces produisirent le même effet. Caton, à cet âge où tous étaient encore dans une ignorance parfaite sur la religion, longtemps avant, Père chrétienne, composa son fameux ouvrage sur l'immortalité de l'âme. Rome ne fut jamais plus célèbre que sous le règne d'Auguste, période surpassant de beaucoup l'âge des scipions. Qui a-t-il de plus à admirer sous le règne de ce grand roi que Cicéron, modèle des orateurs, Virgile, ce poète si parfait, dont la sublime poésie ne

cessera jamais d'être admirée. Rome dut sa gloire à ses chefs-d'œuvre! Aussi voyons-nous qu'aussitôt qu'elle perdit ses grands hommes, sa gloire diminua.

Dans tous les pays où il y eut un monarque lettré qui se plut à propager les sciences, les sociétés littéraires fleurirent toujours. Sous le règne florissant d'Alfred, l'Angleterre lui dut sa jurisprudence et sa constitution. Elle lui doit plus qu'aux Henri et aux Edouard qui ne surent briller que dans l'art de la guerre. Les âges remarquables cependant qui méritent une mention toute particulière pour les sciences, les arts et la littérature, peuvent se diviser en quatre. Celui de Pericles, d'Auguste, de Medeci et de Louis XIV. Le dernier, surtout, mérite d'être mentionné. Sous son règne, on compte un grand nombre d'hommes illustres en tous genres. Voltaire, Pierre Corneille, Racine, vinrent tour à tour fournir au théâtre leurs chefs-d'œuvres. Ce prince, amateur des sciences, sut les porter au plus haut point. Il encourageait les hommes de talents. Souvent il parvenait à découvrir dans la foule ceux qui montraient de bonnes dispositions dans la carrière des lettres. La France prospéra sous lui.— La littérature française comprend l'étude de la poésie et de l'histoire. La poésie contribua à ajouter du brillant à l'imagination; l'histoire ne peut être trop appréciée. Les faits des âges passés, des individus, tout y porte à y puiser des connaissances indispensables à l'homme public. Etude beaucoup plus préférable, à juste titre, à ces ouvrages de fictions qui abondent partout. La plupart de ces pamphlets ne donnent aucune information; tandis que, dans l'étude de l'histoire, l'on se réjouit tout en voyant se transformer en images devant nous, les grands traits d'héroïsme qui ont immortalisé tant de héros de l'antiquité. Plin a dit quelque part, "Historia quoquomodo scripta delectat." Cet illustre écrivain avait grandement raison de s'exprimer ainsi.

Il y a quelque chose qui charme, qui élève les sentiments et qui par là même fait ressembler l'homme à son créateur. L'homme instruit muni de cette précieuse arme est bien partout. Pert-il ses amis? Ou est-il persécuté? il a encore quelqu'un de son côté où il peut alléger ses peines, et ce soutien il le trouvera dans la lecture des ouvrages d'hommes illustres. Est-il exilé loin de ses parents, loin de ce qui lui est le plus cher, la littérature lui enseignera comment s'habituer à souffrir les peines de l'exil. Il se rappelle alors le lieu où il a passé les jours heureux de son jeune âge et ce souvenir le rend si non heureux en réalité du moins en perspective.

Le peuple canadien, une fois instruit, les intérêts du pays en général avanceront beaucoup mieux. Il existe déjà plusieurs sociétés d'agriculture dans les campagnes qui ne peuvent que donner de l'ambition aux habitants de la campagne. L'influence de la littérature se fait donc sentir partout. Pourquoi voit-on chez nos voisins tant de nobles émulations. Ils le doivent à leurs associations, et à l'éducation qui est répandue chez le peuple. Là ce n'est pas comme ailleurs; le fermier comme l'homme d'état lit sa gazette, connaît les nouvelles, et puise par là même des connaissances utiles. Il connaît aussi la politique de son pays, il prend part à ses plus chers intérêts. Voilà la raison pourquoi l'on voit chez nos voisins cet esprit d'entreprise qui les font réussir dans tous ce qu'ils entreprennent.

ELECTIONS MUNICIPALES.

QUARTIER ST. JACQUES.— A une très nombreuse assemblée, dûment convoquée, et tenue vendredi soir, composée de la majorité des citoyens les plus respectables du quartier St. Jacques, et dont nous publions les procédés

dans la feuille de ce jour, Mr. E. LAMARCHE, marchand-tailleur, a été prié de s'offrir comme candidat pour ce quartier et a acquiescé au désir des électeurs. Nous sommes heureux de voir ce monsieur, si bien qualifié sous tous les rapports, venir en avant, et nous ne doutons pas qu'il n'obtienne le plus complet succès. En avant donc, peuple travailleur, serrez vos rangs, et surtout évitez la division, car la division c'est la défaite, tandis que l'union est le gage certain de la victoire!— En supportant M. LAMARCHE, vous supportez le candidat du Travailleur par excellence, puisque ce monsieur, Travailleur lui-même, et qui, jeune encore, s'est acquis par ses talents et son énergie, une certaine fortune qui lui permet aujourd'hui de figurer parmi les hommes publics de sa place, s'offre aujourd'hui à employer ses mêmes talents au profit de ses concitoyens. Et qui peut mieux qu'un tel homme protéger avec énergie et discernement les intérêts de cette classe! En avant, alors, indépendants électeurs du quartier St. Jacques, et prouvez qu'un Travailleur ne se trompe pas en comptant sur les suffrages de ses confrères travailleurs pour l'aider dans la grande œuvre de l'émancipation, en lui ouvrant la porte des honneurs et des emplois publics.

QUARTIER STE.-MARIE.— Nous nous sommes toujours fait un devoir d'encourager l'homme du peuple qui se consacre au service de ses concitoyens de toute manière; et à le signaler au public chaque fois que nous en avons eu l'occasion. Et, certes, nous croirions nous être écartés de cette règle de conduite, si nous laissions passer celle-ci sans payer à M. ROTTOY la part d'éloge dont sa conduite passée le rend si digne, quoique nous soyons persuadé qu'il est assez bien connu pour être irréprochable dans sa conduite tant comme homme public que comme homme privé. D'ailleurs, l'adresse de ce monsieur fait assez connaître quelles sont ses intentions, et nous n'avons pas le moindre doute que sa conduite ne soit en parfaite harmonie avec les principes qui y sont énoncés; ainsi donc, il est à espérer que les électeurs du quartier Ste. Marie n'oublieront pas que, d'accorder leurs suffrages à M. ROTTOY, sera reconnaître les services passés de ce monsieur, et s'assurer un zèle défenseur de leurs droits et intérêts pour l'avenir.

A une assemblée des électeurs du quartier St. Jacques, dûment convoquée, tenue chez Mr. O. Laliberté, rue Ste. Catharine, aux fins de faire le choix d'un candidat pour représenter les intérêts du quartier au Conseil de Ville, et de deux cotiseurs, O. Filiatrou, écuyer, fut appelé au fauteuil; M. Denis Doodie fut prié d'agir comme Vice-Président, et M. Frs. Cusson fut requis d'agir comme Secrétaire.

Proposé par le Dr. Deschambault, secondé par M. Jos. Simard;

Que M. EDOUARD LAMARCHE soit candidat du quartier St. Jacques aux prochaines élections municipales, et soit élu membre au Conseil de Ville.

Agréé unanimement.
Proposé par A. Montreuil, écuyer, secondé par Mr. H. Smallwood;

Qu'une députation de toute cette assemblée se transporte auprès de M. LAMARCHE pour s'assurer et savoir s'il accepterait ou non la charge de Conseiller.

Les membres de cette assemblée s'étant rendus chez M. LAMARCHE, lui donnèrent connaissance des résolutions adoptées à l'assemblée, et le prièrent de se conformer au désir des électeurs du quartier St. Jacques, et de se laisser nommer Conseiller.

M. LAMARCHE, après avoir remercié les membres de l'assemblée, et les électeurs du quartier St. Jacques, accepta la candidature de Conseiller pour le quartier.

Après quoi il fut proposé et agréé que l'assemblée se continuât chez M. LAMARCHE, et il fut résolu que les messieurs suivants présents, forment un comité pour assurer par tous les moyens légaux l'élection de M. LAMARCHE, Dr. Deschambault, Président, M. Jos. Simard, Vice-Président, et Léandre Coursolle, Frs. Cusson, T. Lafranchise, H. Smallwood, D. Doodie, Ant. Etier, A. Montreuil, Thos. O'Brien, Bryn Hayes, Jos. Simard, Frs. Contant, Ant. Duhamel, P. Emond, Léon Harteau, Sébastien Larivière, Frs. Sénécal, J. B. Sénécal, P. Laballe, L. Yachonocour, Jacques Lafleur, Augt. Laberge, Chs. Allard, Pierre Elie, T. Goyette, Dr. Richelieu, O. Filiatrou, Pierre Domour, Michael Murley, P. McGovern, Thos. Doyle, Ant. Marcotte, David Loblanc.

Proposé par M. Jos. Roch-Lettoré, secondé par M. O. Laliberté;

Que MM. Sébastien Larivière et Michael Morley, soient nommés cotiseurs pour l'année prochaine.

Proposé par Mr. R. Coursolle, secondé par M. Ant. Etier;

Que des remerciements soient votés au Président, Vice-Président, et au Secrétaire, pour leur trouble à cette assemblée.

Proposé par Mr. J.-Bte. Lemaire, secondé par Mr. T. Lafranchise;

LE PEUPLE TRAVAILLEUR.

Que les procès de cette assemblée soient publiés dans notre journal local, Le Peuple Travailleur, la Merveille, et le Transcript.

O. FILLIATREAU, Président. FRS. CURSON, Secrétaire.

Montréal, 22 février 1850.

Si-suivent les noms des Officiers-Rapporteurs, et leurs quartiers respectifs

- Quartier—Est: MM. Louis Marchand et J. W. Haldimand. Centre: MM. H. Seymour et Joseph Beaudry. Ouest: MM. Jhon Leeming et J. B. Bruyères. Ste. Anne: MM. Geo Brush, Chs. Austin et R Lafamme. St. Antoine: MM. E. C. Monk, Arthur Lamothe et Peter Redpath. St. Laurent: MM. Jhon Jordan, S. C. Bagg, et Jhon Lovell. St. Louis: MM. Jos. Papin, Alex Gundlach et J. H. Terroux. St. Jacques: MM. Geo N. Dumas, Alfred Chapple et Capt. Coté. Ste. Marie, MM. F. M. Hélingo, Dr. Dorion et Jhon Molson, junr.

QUARTIER ST-JACQUES

- 1 Dans la Station de Police, rue Visitation 2 Dans la Passée du Marché Viger 3 Dans la Maison de M H H Merrill, rue St-Catherine, près de la rue Wolfe

QUARTIER STE-MARIE

- 1 Dans la Passée du Marché Papineau 2 Dans la Maison de M Cooper, rue Durham, ferme de Logan 3 Dans la Maison de M Lauzon, rue Ste-Marie, près de la rue Dufresne

Chronique à la main.

De tems en tems chers lecteurs et lectrices, nous nous servons de la Chronique, pour vous amuser durant vos loisirs, car n'est-ce pas dans une chronique où l'on peut exposer devant vous dans un langage familier et amusant les mille et un faits qui se passent continuellement dans notre grande ville de Montréal. Durant ces longues soirées d'hiver, lorsque vous vous reposez de vos fatigues de la journée, n'aimez-vous pas à lire quelque chose qui puisse vous intéresser. Cet intérêt vous le trouverez surtout dans la Chronique.

Montréal devient de plus en plus monotone et de plus en plus triste. Il n'y a pas parmi nos braves citoyens cet air de bonheur et de gaieté, que l'on rencontrerait l'année dernière à pareille époque. A quoi faut-il s'en prendre charmants lecteurs. Je vous le donne à diviner en deux, en trois, en quatre. C'est dû comme vous le pensez bien à la misère qui règne partout et au manque d'ouvrage.

Quand il y a un milieu d'une saison rigoureuse tant de misère autour de nous, le luxe fait mal au cœur, si vous pensez à ceux qui souffrent. A la vérité il y a un grand nombre de sociétés de bienfaisance qui font beaucoup de bien dans cette ville. Il y a par exemple la société de St-Vincent de Paul, qui fait en ce moment un grand bien aux pauvres de cette ville, mais tout en louant les œuvres de cette société charitable, nous dirons à ceux qui sont à la tête de cette société, gare à vous! car il y a un bon nombre de pauvres que vous soulagez et qui cependant pourraient bien gagner leur vie.

Encouragés comme ils le sont par vos bienfaits, ils cessent dès ce moment de travailler et vivent dans la paresse et l'énervie. Nous connaissons par exemple un certain nombre de personnes qui vivent actuellement dans la Rue St-Vincent, et qui au nombre de quinze passent leur temps dans le plus complet désœuvrement. Si vous entrez dans ce logis situé au bas d'un bureau d'avocat, vous y verrez là plusieurs jeunes gens et jeunes filles passant leur temps dans un divertissement. Ils travailleraient bien, mais ils savent que la St-Vincent de Paul les secourra parcequ'ils sont pauvres, sans doute il est malheureux de voir ainsi de jeunes personnes robustes passer leur temps ainsi sans travailler. Nous osons croire que les Directeurs de la société de St-Vincent de Paul voudront bien faire un peu plus d'attention, et ne pas encourager ainsi le vice.

Donnons l'aumône à celui qui souffre, à celui qui a froid mais non pas à celui qui peut gagner sa vie. Combien de pauvres honteux n'y a-t-il pas dans cette ville, qui manquent du plus nécessaire à la vie et qui méritent sous tous les rapports d'être soulagés par les sociétés de charité de cette ville. S'il nous était permis de vous dépeindre en ce moment le grand nombre de familles, dont les chefs sont malades, et par conséquent dans l'impossibilité de donner du pain à leurs femmes et à leurs enfants, Ah! combien de larmes ne vous serions nous pas verser. Transportez-vous dans l'appartement d'un de ces pauvres honteux, et là vous y verrez le chef de la maison couché sur un misérable grabat se plaignant, et vous demander avec patience, l'aide d'un médecin, mais hélas personne ne se rend à son désir. Il y a bien près de lui une femme à la figure douce, mais souffrante, qui voudrait bien accomplir le désir de son mari ou de son père, mais elle ne le peut pas, elle n'a aucun moyen. Plus loin vous voyez plusieurs enfants couchés à demi nus sur le plancher, n'ayant rien pour les couvrir et demander du pain. Oh! lecteurs si vous saviez alors tous ce que le spectateur d'une telle scène peut ressentir. Et cependant ces pauvres n'osent pas aller demander la charité aux sociétés de bienfaisance parcequ'ils ont honte.

Le Carême est enfin commencé. Ces jours sont des jours d'expiation et de prières. Aussi voyons nous chaque soir les fidèles se rendre en grand nombre aux Eglises. Là, agenouillés il prient dans un saint recueillement. Des prêtres aux cheveux blancs, les exhortent à faire pénitence. Comme ces exhortations sont sublimes, comme

vous êtes ému, en attendant la voix d'un vénérable ministre de Jésus-Christ qui du haut de la chaire vous encourage à faire le bien. Durant ces prières de chaque soir, on vous exhorte à faire le bien. Le son de l'orgue accompagné des voix de femmes, contribuent aussi à émuoir vos cœurs. Allons donc, vous allez penser charmants lecteurs, que nous nous proposons de vous faire un sermon, mais détourniez-vous, nous voulons simplement louer votre piété et votre fermeté.

Nous aurions beaucoup à vous dire, mais l'espace nous manque, et nous sommes obligés de mettre fin à notre chronique.

FAITS ET NOUVELLES.

Il circule en ce moment, dans cette ville plusieurs billets de banques, contrefaits. Nous recommandons à nos lecteurs de ne pas prendre aucuns billets de banque avant d'être bien certains que ces billets soient bons.

Il y a quelques jours, deux hommes ont été trouvés ivres dans une des rues des faubourgs St. Louis, couchés sur le pavé. La police les a conduits à la Station.

Le coroner Coursoi a fait dernièrement un enquête à St. Jean, sur le corps d'un homme qui est mort des suites d'un coup qu'il avait reçu à une noce à St. Athanase.

Il vient de s'établir à Montréal un dispensaire pour soulager les pauvres lorsqu'ils seront malades.

M. Awater a été invité à se présenter aux prochaines élections municipales pour le quartier St. Antoine.

Hier soir, un grand feu se déclara dans la rue St. Paul au magasin de M. Gadebois. On évalue les pertes à \$1000.

TRIBUNE DES TRAVAILLEURS.

Liberté, Egalité.

M. le Rédacteur,

C'est avec plaisir que j'ai vu l'apparition de votre journal, et j'espère que l'encouragement le plus complet et le plus solide vous sera accordé; mais, pour cela, M. le propriétaire, il vous faut de la persévérance, votre passé m'assure que vous n'en manquerez pas à l'avenir. Dans les obstacles que vous rencontrerez sur votre chemin, rappelez-vous toujours que la persévérance vient à bout de tout. Prenez pour modèle le propriétaire du principal journal français de Montréal, — lui, aussi, vous le savez, a rencontré beaucoup de difficultés dans le commencement de son établissement, il y a plus de vingt ans; et il lui a fallu surmonter quantité d'obstacles; mais enfin aujourd'hui il possède et l'aissance et la reconnaissance de ses compatriotes qui lui est acquise pour les avoir dotés d'un journal français qui fait honneur à son propriétaire et à ses abonnés, si l'on considère les grandes améliorations qui se sont succédées depuis sa fondation. — Oui, monsieur, c'est de tout cœur que je vous souhaite succès et prospérité!

UN AMI TYPOGRAPHE.

Montréal, 11 février 1850.

M. le rédacteur,

Permettez-moi de vous féliciter sur la publication de votre journal, dédié aux intérêts des classes agricoles et ouvrières. — Introduire les connaissances utiles, en politique, agriculture, et toutes les diverses branches des sciences qui y ont rapport, mérite support et encouragement, et j'espère que vous rencontrerez tout ce qui est nécessaire à l'accomplissement d'une aussi noble entreprise, malgré la gêne pécuniaire qui se fait si ardemment sentir chez le peuple actuellement.

C'est aussi avec une satisfaction bien vive que je vous vois encourager l'esprit d'association! C'est là un sujet que je considère être le plus important de tous, et un sujet qui n'a pas encore été traité avec franchise et impartialité en Canada. J'ose espérer, M. l'éditeur, que vous donnez place dans vos colonnes, de tems à autre, à un article d'un Travailleur! je crois que cette condescendance aurait l'effet, en stimulant sa louable ambition et son énergie, d'être pour l'ouvrier une source de connaissances utiles et à sa portée.

N'est-il pas à déplorer qu'un homme, parce qu'il est pauvre et ignorant, doive être privé d'exprimer ses opinions publiquement et d'une manière libre? Les éditeurs et les imprimeurs dans ce pays daignent à peine recevoir l'écrit d'un Travailleur, quelle qu'en puisse être l'utilité pour les classes ouvrières. Il en est bien autrement aux États-Unis; la plupart des meilleurs journaux démocrates sont ouverts à la plume de tous, du plus petit au plus grand, du plus pauvre comme du plus riche; tous sont écoutés. C'est un encouragement à l'ouvrier dans la voie du progrès et de l'éducation; et, par conséquent, les classes agricoles et ouvrières restent d'une indifférence et d'une apathie désolantes vis-à-vis la grande œuvre de la régénération du peuple.

UN CORROYEUR.

Montréal, février 1850.

M. le Rédacteur,

Nous avons vu avec plaisir l'adresse de M. ROTTOT, aux électeurs du quartier Ste. Marie. Les principes qui y sont énoncés sont des plus sains comme des plus justes et des plus raisonnables. Ils sont du nouvel âge; ils sont du tems actuel. Personne n'ignore que nous avons besoin de réformes dans le Conseil de Ville, et le moyen d'y par-

venir, c'est d'y avoir en majorité des membres qui suivront la doctrine que professe M. ROTTOT. Il est bien connu de nous pour être franc et sincère! Ce qu'il dit, il le fera. M. ROTTOT a déjà, en maintes occasions, rendu de grands services à ses concitoyens, et son zèle pour le bien public, son désintéressement personnel et son indépendance, ont déjà été trop évidemment prouvés pour que l'on puisse, un instant, douter de la conduite qu'il tiendra dans le Conseil de Ville, s'il rencontre le support des électeurs et s'il est élu. Il serait à désirer non seulement pour l'intérêt du quartier Ste. Marie, mais aussi pour celui de tous les autres quartiers de la Cité, que nous eussions dans le Conseil des hommes tels que M. ROTTOT. Les réformes voulues seraient obtenues; les abus seraient corrigés; et la ville qui se trouve assablée sous le poids des vexations qui ont été depuis plusieurs années pratiquées et réitérées sur les citoyens, pourrait encore se relever de son abattement, et les citoyens prospérer. Nous devons donc le supporter de tous nos efforts à la prochaine élection, et s'il y a lutte ou opposition, ne pas se laisser entraîner par d'autres considérations que celles de l'avantage général qui se trouvera confié entre les mains de ceux que nous aurons députés. Beaucoup aspirent à la place de conseillers, et n'ont souvent pour motifs que des vues privées, des motifs d'intérêt personnels; pour guide, que la sordidité. D'autres y entrent par vanité, et par leur ignorance n'y font que des gaucheries, des sottises et des absurdités! Que ce soit de l'un ou de l'autre, le public n'en souffre pas moins; les affaires continuent à mal aller, et à tourner toujours au détriment de ceux qui sont gouvernés. — Une corporation est un petit gouvernement. Ceux qui la composent, devraient donc être des hommes intègres, d'expérience et de capacité. Pour bien gouverner, il faut savoir juger. Or, comment peut juger celui qui n'a ni connaissance, ni expérience, ni génie, ni capacité? Impossible! Nous en avons cependant de cette trempe dans la Corporation, et plus d'un, malheureusement! ... M. ROTTOT n'est pas de ce genre. Il a occupé plusieurs situations publiques, et s'en est toujours honorablement acquitté. L'ambition n'est pas sa passion. Ce n'est donc chez lui que le désir d'être utile qui peut l'engager à solliciter les suffrages de ses concitoyens! — Fasse qu'il soit unanimement supporté et nous aurons lieu de nous en féliciter. — Vive le principe électif! ! ! ! !

UN TRAVAILLEUR DU QUARTIER STE. MARIE.

Montréal, 24 février 1850.

NAISSANCE.

En cette ville, dimanche, le 24, la Dame de M. Joseph Lafontaine, commerçant, a mis au monde un fils.

AUX ÉLECTEURS

DU QUARTIER SAINT JACQUES.

Messieurs,

CONSIDÉRANT l'appel généreux que vous m'avez fait de me présenter comme votre candidat pour aller représenter vos intérêts au Conseil de Ville, je ne puis qu'accepter, persuadé comme je le suis, que je ne suis qu'accomplir un devoir impérieux. Il est inutile de trop en ce moment de vous dire tout ce que je suis disposé à faire pour vous au Conseil de Ville. Toutes les réformes possibles je les demanderai.

Or, Messieurs, si vous pensez que je puis vous être utile, venez en masse aux Polls et supportez-moi de toutes vos forces. Agrés la considération distinguée avec laquelle je suis

Votre très humble et obéissant Serviteur, EDOUARD LAMARCHE.

Montréal, 26 fév.

AUX ÉLECTEURS

DU QUARTIER SAINTE MARIE.

Messieurs,

DEPUIS 25 années, vivant avec vous, propriétaires, et remplissant mon devoir comme citoyen; et, par deux fois, Colporteur, je viens aujourd'hui en avant, vous offrir mes services, pour vous représenter et prendre vos intérêts comme membre de la Corporation de la Cité de Montréal.

MES PRINCIPES SONT COMME SUIT:

Diminuer les dépenses des employés de la Corporation. Mettre tous les marchés de la cité à l'enchère par criée publique, et par là sauver les frais des Claires des marchés. Donner à l'enchère, et par criée publique, toutes les réparations nécessaires ainsi que le nettoyage des rues.

Je ferai aussi tout en mon pouvoir pour que toutes les places lucratives des employés de la Corporation soient dorénavant électives par le peuple.

Il n'est que raisonnable que le peuple ait le droit d'élire les personnes qu'il paye.

Si vous croyez mes principes bons, rendez-vous aux Polls le 4 mars, à 10 heures, et votez pour moi.

F. ROTTOT.

Montréal, 26 fév. 1850.

Maison de Pension Privée.

MADAME DESLORRIERS, Place Jacques Cartier, port voisin de magasin de M. SERRA, informe le public qu'elle a fait de grandes améliorations dans son établissement et qu'elle est prête à prendre PLUSIEURS PENSIONNAIRES à des prix modérés. — 26 fév. 1850.

A. MONTEVILLE, N. P.

GRANDE RUE DU FAUBOURG QUÉBEC. 29 janvier 1850.

HOTEL



CANADIEN-FRANCAIS. J. Dumouchel

INFORME respectueusement ses amis et le public en général qu'il a ouvert un HOTEL sur un bon pied, dans une vaste maison, vis-à-vis le Marché Bonsecours, ci-devant occupé par M. ALEXANDRE DUBOIS.

Les dépendances de la maison sont spacieuses; il y a une grande cour, des étables, écuries et remises en très bon ordre.

ED. LAMARCHE MARCHAND TAILLEUR

TIENT constamment un assortiment complet de Draps, Casimirs, Fatons de Vestes, etc., Chemises, Cravates, Coles, etc., qu'il dispense à des prix très réduits.

POMPES A FEU.

M. LOUIS LEMOINE

MÉCANICIEN DE QUÉBEC, CONSTRUIT des Pompes à Feu portatives de différents prix, DEPUIS \$10 JUSQU'À \$1000.

J. N. Roy LIQUORISTE

TIENNE constamment en magasin un assortiment de LIQUEURS FINES qui se vendent au détail aux meilleures liquors importées d'Europe.

HOTEL D'YAMASKA

Village de Saint Hyacinthe.

LES sous-signés ont l'honneur de témoigner au public leur reconnaissance de l'honneur par lequel ont été récompensés les efforts qu'ils ont faits, pour donner aux habitants de St. Hyacinthe un café digne de leur patronage.

LA LYRE CANADIENNE

NOUVEAU RECUEIL DE CHANSONS, ROMANES, DUOS, &c., &c., &c. GRAND IN-18, -314 PAGES.

ALMANACH ET CALENDRIER POUR 1850

Vendra en gros et en détail, chez J. B. ROLLAND à l'Imprimerie de Louis FERRAULT.

DR. GENAND LAGAUCHETIÈRE & ALLEMANDS

Le sousigné a préparé une quantité de REGISTRES pour les paroisses, de différents nombres de feuillets, qu'il vendra à des prix très modérés, et dont il garantit la solidité.

MAGASIN DE PROVISIONS, EPICERIES, &c., &c., &c.



GEORGE WRAGG

PREN la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN de PROVISIONS, EPICERIES, &c. &c.

500 MINOTS SEL FIN de table, à vendre par le sousigné, G. W. WRAGG, 36, rue St. Paul.

75 DOUZAINES BOUTEILLES BITTERS, assortis, de première qualité, à vendre par le sousigné, G. W. WRAGG, 36, rue St. Paul.

J. Gally

INFORME les habitants du Canada en général, qu'il a loué une partie de son magasin de M. CATTELLI, rue Notre-Dame, No. 33, et qu'il est prêt d'ouvrir un magasin de CAGES D'OISEAUX, SAS, &c., &c., &c.

MARC M'CLESKY, TEINTURIER DE LAINE & SOIE, NETTOYEUR DE GARNITURES, A déménagé et demeure maintenant 187, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, et il espère une continuation de leur patronage et voudrait ainsi leur remercier qu'il a complété son établissement.

MARC M'CLESKY, TEINTURIER DE LAINE & SOIE, NETTOYEUR DE GARNITURES, A déménagé et demeure maintenant 187, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, et il espère une continuation de leur patronage et voudrait ainsi leur remercier qu'il a complété son établissement.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, et il espère une continuation de leur patronage et voudrait ainsi leur remercier qu'il a complété son établissement.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, et il espère une continuation de leur patronage et voudrait ainsi leur remercier qu'il a complété son établissement.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, et il espère une continuation de leur patronage et voudrait ainsi leur remercier qu'il a complété son établissement.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, et il espère une continuation de leur patronage et voudrait ainsi leur remercier qu'il a complété son établissement.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, et il espère une continuation de leur patronage et voudrait ainsi leur remercier qu'il a complété son établissement.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, et il espère une continuation de leur patronage et voudrait ainsi leur remercier qu'il a complété son établissement.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, et il espère une continuation de leur patronage et voudrait ainsi leur remercier qu'il a complété son établissement.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, et il espère une continuation de leur patronage et voudrait ainsi leur remercier qu'il a complété son établissement.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, et il espère une continuation de leur patronage et voudrait ainsi leur remercier qu'il a complété son établissement.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, et il espère une continuation de leur patronage et voudrait ainsi leur remercier qu'il a complété son établissement.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires, et il espère une continuation de leur patronage et voudrait ainsi leur remercier qu'il a complété son établissement.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA

Minerve

Le Sousigné se charge de l'impression de toute sorte d'OUVRAGES DE VILLE, (JOBS) tels que: LIVRES, BROCHURES, AFFICHES, CATALOGUES, SOMMAIRES, CIRCULAIRES, CARTES, CONTRAS, Lettres Funéraires, Musique, &c.

LUDGER DUVERNAY, 29 janvier 1850.

L'ALBUM LITTÉRAIRE & MUSICAL DE La Minerve

PARAIT tous les mois par livraisons de 24 à 28 pages de matière, au modique prix de \$2 par année pour les souscripteurs de cette dernière en le, et de \$6 pour ceux qui ne sont pas abonnés à ce journal; les paiements devront être faits à l'avance au commencement de chaque semestre; autrement, on exigera 25. \$1. de plus des retardataires. Le prix des deux journaux réunis est de \$6 par an.

LUDGER DUVERNAY, 24 janvier 1850.

S. CATTELLI

33, RUE NOTRE-DAME, MANUFACTUREUR DE BUSTES EN PLATRE, ET DE Cadres pour Miroirs, Gravures, &c. &c. &c.

Il répare les vieux Cadres de Miroir, et autres, ainsi que les vieilles Glaces. Ses prix sont très modérés. Montréal, 29 janvier 1850.

T. E. D'ODET D'ORSONNENS, MÉDECIN, Rue Saint Louis, Faubourg Saint Louis, Près du Champ-de-Mars, Montréal, 29 janvier 1850.

Z. CHAPELEAU, RELIEUR & LIBRAIRE, Coins des rues Notre-Dame et St. Vincent. 29 janvier 1850.

PHARMACIE DU DR. PICAULT

Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, en face de l'Hôtel Donagana ci-devant.

EN outre de son grand assortiment de MÉDICAMENTS, PARFUMERIE, etc., etc., on trouvera à sa Pharmacie tous les Médicaments à Patente les plus renommés annoncés dans les Gazettes.

Table listing various medicines and their prices, including Filules de Brandroth, Baume de St. Genevieve, etc.

Variété de Pastilles ou Lozanges médicamenteuses à l'usage des enfants, etc., etc.

CONDITION DU JOURNAL. LE PEUPLE TRAVAILLEUR

Ce Journal, DÉDIÉ AUX INTÉRÊTS DES CLASSES AGRICOLES & OUVRIÈRES, paraît une fois la semaine, tous les MARDI, au No. 5, Grande Rue de Faubourg Québec.

Les correspondances, etc., etc., doivent être adressées franc de port, à GASPARD ROCH-LETTRE & CIE.

Toute personne fournissant six abonnés payant, recevra le journal gratis.

ABONNEMENT. Pour six mois... 20 3 2. Pour douze mois... 37 6.

TARIF DES ANNONCES. Pour la première insertion, par ligne... 20 3 4. Pour les insertions subséquentes, par ligne... 10 1 6.

Toutes les annonces pour lesquelles on n'a pas payé d'avance seront publiées suivant les conditions ci-dessus et sans rabais ni réduction dans les prix.

GASPARD ROCH-LETTRE & CIE. Imprimeurs et propriétaires.